

Le plan de bataille de Lorient Agglo pour l'économie locale

Lecture : 3 minutes Pour répondre à la crise, Lorient Agglomération a sorti, ce mardi 6 octobre, le carnet de chèques.

Un plan de relance et des mesures d'accompagnement ont été adoptés pour anticiper le choc du printemps 2021.

Après l'urgence, la relance. C'est ce qu'espère Lorient Agglomération qui a voté, ce mardi soir, un train de mesures pour soutenir le secteur économique local. « Il faut anticiper la sortie des Prêts garantis par l'État (PGE) », analyse Fabrice Loher qui redoute les effets dévastateurs, dès le printemps 2021, de l'arrêt des différés de paiement accordés aux entreprises. En clair, l'ardoise n'a pas été effacée mais repoussée. « Dans l'attente, poursuit le président de l'agglomération, il faut agir ».

1 Des bons d'achat pour les cafetiers, restaurateurs et hôteliers

La première mesure concerne les cafetiers, les restaurateurs et les hôteliers (CHR), « qui ont particulièrement souffert du confinement ». Des bons d'achat de 500 € (restaurateurs et traiteurs) et de 200 € seront accordés à la condition que les approvisionnements soient réalisés auprès des acteurs locaux. Près de 1 000 établissements sont visés par ce dispositif. L'Agglomération a alloué une enveloppe de 200 000 €. « L'Agglo n'a pas voulu entrer dans une logique de prêts supplémentaires. L'argent de l'Agglomération est investi en local. C'est le grand bénéfice du circuit court ». Pour faciliter les transactions, les acteurs des CHR pourront utiliser la plateforme numérique « marché de territoire du pays de Lorient ». Et ensuite bénéficier d'une aide forfaitaire sur présentation des factures acquittées et de leur extrait Kbis.

2 Une cellule de veille au service des entreprises

Second niveau d'action, la création d'une cellule de veille constituée de l'Audelor, de la CCI du Morbihan et de la Chambre de métiers et de l'artisanat. « L'objectif est à la fois de répondre aux entreprises qui rencontrent des difficultés de trésorerie mais également d'apporter une expertise sur de nouveaux relais de croissance et de productivité ». Cette cellule se réunira une fois par semaine. « Un financement communautaire d'une aide au conseil pourra faire l'objet d'une délibération », précise le président de l'agglomération qui insiste sur la mutualisation des moyens mis en œuvre par les chambres consulaires. Une organisation qui « préfigure la création d'une maison de l'entreprise, appelée à devenir le point d'entrée unique pour les porteurs de projet », a ajouté Freddie Follezu, vice-président en charge de l'économie.

3 Des prêts d'honneur à taux zéro

Pour faire face à la crise, les entreprises doivent consolider leurs fonds propres pour investir et se développer. Pour éviter une augmentation du niveau d'endettement, l'Agglomération va abonder à hauteur de 200 000 € le fonds « Initiatives Pays de Lorient ». La plateforme propose plusieurs aides pour les PME (création, reprise, innovation ou en phase de croissance), dont le prêt d'honneur à taux zéro (de 2 000 € à 25 000 €).

4 Une aide aux loyers ?

Si ce plan de bataille a été adopté à la quasi-unanimité, Gilles Carréric (Lanester) souhaiterait aller plus loin en apportant une aide aux loyers des plus fragiles, une mesure votée par les élus lanestériens. « Il y a urgence à intervenir », a plaidé le maire de Lanester qui redoute que le dispositif de l'Agglomération ait des effets « à moyen terme ». Une solution que Freddie Follezou s'est dit prêt à étudier, à l'image du projet de foncière de portage destiné à faciliter l'acquisition de locaux vacants dans les centres-villes.